

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°03-2025

Date de convocation :
26/12/2024

Date d'affichage :
09/01/2025

**Nombre de conseillers en
exercices : 10**

**Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 08**

Nombre de pouvoirs : 2

**Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0**

**Objet : AIDE
HUMANITAIRE AUX
SINISTRÉS DE MAYOTTE**

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-cinq, le six janvier à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

Mme. La 2ème adjointe, LEGROS Alexandra,

Élus : M. BOULET Bernard, M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline, Mme SINOQUET Valérie, Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre et M. VAN LAECKEN Patrick,

Étaient absents excusés : M. CLÉRE Denis (donne pouvoir à Mme LEGROS Alexandra) et M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre).

M. LEGRIS Cyril est désigné secrétaire de séance.

AIDE HUMANITAIRE AUX SINISTRÉS DE MAYOTTE

Monsieur le Maire propose que la commune soutienne les Mahorais à la suite du passage du cyclone Chido.

Monsieur le Maire indique qu'il est possible de passer par plusieurs organismes (Croix Rouge, Secours Populaire...).

Monsieur le Maire propose de participer au fond de solidarité mis en place par l'État (Référence 1-2-00498 « Contributions diverses au bénéfice des territoires et populations des outremer touchés par des calamités naturelles ») et suggère un don de 200,00€ (0,50cts par habitants, soit 190,00€ arrondi à 200,00€)

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** par la proposition de Monsieur le Maire

- **AUTORISE** le versement de 200,00€ au fonds de concours « Référence 1-2-00498 « Contributions diverses au bénéfice des territoires et populations des outre-mer touchés par des calamités naturelles » »

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Régis SINOQUET**

